

## LIVRET PÉDAGOGIQUE INITIATEUR

### MODULE COMPLÉMENTAIRE 6-20 M

Ce module facultatif peut être réalisé par les initiateurs en titre de la FFESSM, titulaires du GP-N4 de la FFESSM, pour optimiser leur enseignement en tant que E2.

Il comprend un total de 14h de formation, dont 7h de formation théorique, devant être effectuées dans un délai maximum d'un mois. L'intégralité du stage doit être réalisée en présentiel. L'utilisation de la visio-conférence n'est pas autorisée.

Les plongées doivent être réalisées entre 15 et 20 m, en milieu naturel (mer, lac, carrière) à l'exclusion des fosses de plongée quelqu'en soit la profondeur, et en présence d'un encadrant au minimum E3-TSI dans la palanquée.

#### COMPLÉMENTS THÉORIQUES

DATE	VOLUME HORAIRE	LIEU	SIGNATURE E4

#### PLONGÉES D'ENSEIGNEMENT

DATE	LIEU	CLUB	SIGNATURE E3 OU PRÉSIDENT DU CLUB